REFECTION DES PEINTURES INTERIEURES ET DES MENUISERIES EXTERIEURES DE L'EGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION D'ORCHIES

Marché public de travaux

Procédure Adaptée (MAPA)

Règlement de Consultation (R.C.)

Date et heure limites de réception des offres :
Mardi 1er décembre 2026 avant 12h00

Ville d'Orchies
place du Général de Gaulle
59358 ORCHIES CEDEX

ARTICLE 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

- **Nom et adresse :** Commune d'Orchies – Mairie d'Orchies
- **Adresse postale :** Place du Général de Gaulle, 59310 ORCHIES
- **Représentant :** Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA) : Monsieur le Maire d'Orchies.
- **Profil d'acheteur :** CDG 59 https://marchespublics596280.fr

ARTICLE 2 : OBJET ET ÉTENDUE DE LA CONSULTATION

2.1. Objet du marché et procédure

La présente consultation a pour objet les travaux de réfection des peintures intérieures et de la porte d'entrée de l'Église d'Orchies. Elle est passée selon la procédure adaptée (MAPA) en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

2.2. Décomposition en lots et particularités

Le marché est divisé en 2 lots distincts. Les candidats peuvent présenter une offre pour un seul lot ou pour l'ensemble des lots (chacun faisant l'objet d'un acte d'engagement et d'une DPGF propres) :

- **Lot n° 1 :** Peintures intérieures et lasures des menuiseries intérieures.
- **Lot n° 2 :** Réfection de la porte d'entrée principale

INFORMATION IMPORTANTE AUX CANDIDATS

FOURNITURE DE LA PEINTURE (LOT N°1)

Il est porté à la connaissance des candidats soumissionnant au Lot n°1 que la peinture (couches d'impression et peintures de finition) est fournie directement par la collectivité.

Les offres financières du lot n°1 devront impérativement être établies hors fourniture de peinture (main d'œuvre, préparations, enduits, échafaudages, nacelles et protections inclus).

PERIMETRE ABF (LOT N°2)

L'Eglise d'ORCHIES est située en périmètre protégé (abords Monuments Historiques – avis de l'Architecte des Bâtiments de France requis. Les candidats devront intégrer ces contraintes patrimoniales dans leur mémoire technique.

2.3. Variantes et prestations supplémentaires

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. Les candidats doivent impérativement répondre à la solution de base définie au CCTP.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION

- **Délai d'exécution :** Le chantier devra commencer au plus tard le 1er février 2027 et se terminer impérativement pour le 30 juin 2027
- **Délai de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

- **Forme juridique des groupements :** Groupement conjoint ou solidaire autorisé. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

ARTICLE 4 : VISITE OBLIGATOIRE DU SITE

Afin d'apprécier l'état réel des supports, les contraintes d'accès en hauteur et la configuration de l'édifice, une visite sur site est obligatoire avant la remise des offres.

Les candidats prendront rendez-vous auprès de Mr DECAMPS Frédéric, Directeur des Services Techniques de la Mairie d'Orchies au 06.77.91.88.23 au plus tard 5 jours ouvrés avant la date limite de remise des plis. Une attestation de visite sera remise et devra être jointe à l'offre.

ARTICLE 5 : CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION (DCE)

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur https://marchespublics596280.fr et comprend :

- Le présent Règlement de la Consultation (RC) ;
- L'Acte d'Engagement (AE) ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) par lot,
- L'attestation de visite.

ARTICLE 6 : PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les dossiers seront rédigés en langue française et exprimés en euros (€).

6.1. Pièces de la candidature

- Lettre de candidature (formulaire DC1) et déclaration du candidat (formulaire DC2) ou DUME ;
- Attestations d'assurance responsabilité civile professionnelle et décennale en cours de validité ;
- Références de travaux similaires exécutés au cours des 3 dernières années (notamment sur édifices patrimoniaux ou ERP de grande hauteur) et certificats de qualification (ex. Qualibat 6111/6112, habilitations échafaudages/CACES nacelle).
-

6.2. Pièces de l'offre (pour chaque lot soumissionné)

- L'Acte d'Engagement (AE) dûment complété et signé ;
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) intégralement renseignée (format Excel et PDF) ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) dûment signé ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) dûment signé ;

- Un Mémoire Technique détaillant : la méthodologie d'installation des échafaudages/nacelles, les moyens humains affectés, les mesures de protection des ouvrages cultuels et de gestion des poussières, et le planning prévisionnel d'exécution ;
- L'attestation de visite du site signée.

ARTICLE 7 : JUGEMENT DES OFFRES ET NÉGOCIATION

7.1. Critères de sélection des offres

Critère d'attribution	Pondération	Modalités d'appréciation
1. Prix des prestations	**60 %**	Jugé sur le montant total HT porté à l'Acte d'Engagement et détaillé dans la DPGF (formule : Note = 60 x Prix le plus bas / Prix de l'offre).
2. Valeur technique	**40 %**	Jugée sur le mémoire technique : d'accès en hauteur et protection de l'édifice (20 pts) ; moyens humains et planning d'exécution (20 pts)

7.2. Négociation

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les 3 premiers candidats classés pour chaque lot. Toutefois, le marché pourra être attribué sur la base des offres initiales sans négociation.

ARTICLE 8 : REMISE DES PLIS ET RENSEIGNEMENTS

Date limite : Date et heure limites de réception des offres : **le Mardi 1er décembre 2026 avant 12h00**

La transmission des plis s'effectue obligatoirement par voie électronique sur le profil d'acheteur de la Commune d'Orchies. Les demandes de renseignements complémentaires doivent être déposées sur la plateforme au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres.